

Paris, le 6 octobre 2007

## **Prise de position de la Fédération Française Le Droit Humain sur le projet de loi sur l'immigration modifiant les conditions du rapprochement familial**

Pour les Francs-Maçons de la Fédération Française du Droit Humain, la première de toutes les valeurs, c'est la valeur de l'autre.

Les nouvelles dispositions législatives concernant le rapprochement familial des étrangers sur le territoire national heurtent profondément ce principe.

La société dans laquelle nous voulons vivre est celle où le vivre ensemble est le vivre tous ensemble; c'est une société qui n'exclut pas et qui se refuse au confort égoïste du refuge dans le petit groupe fermé à ceux prétendument trop différents pour y être acceptés; c'est au contraire une société de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, une société suffisamment sûre d'elle-même pour être généreuse et ouverte.

La famille, dans une société construite sur de telles valeurs, ne saurait être réduite à des critères biologiques. C'est pourquoi, nous sommes en accord avec le principe qui fonde les liens familiaux non seulement sur la filiation biologique mais aussi sur la reconnaissance.

La situation de la famille dans la société d'aujourd'hui ne pourrait pas résister à un retour à des critères exclusivement génétiques.

La question se pose, alors, de la discrimination dont sont l'objet les familles étrangères qui ne sauraient être reconnues comme famille que si elles sont génétiquement homogènes.

La mise en place d'une législation spécifique pour ces familles, législation radicalement opposée à celle qui s'applique aux nationaux, n'est pas de nature à favoriser l'intégration.

Or le défaut d'intégration sert aussi à stigmatiser l'étranger.

Il y a là une contradiction dont on décèle qu'elle vise, en réalité, à exclure.

La réduction d'une personne à son ADN dénote d'une vision profondément choquante de l'humanité. C'est dénier à ceux qui sont concernés par ce test ADN ce qui constitue un être humain, c'est-à-dire la rencontre avec l'autre qui est la seule voie par laquelle se construit l'humanité.

Nous naissons comme êtres appartenant à l'espèce humaine, mais cela ne fait pas de nous pour autant des êtres humains. Le plus ou moins haut degré d'humanité auquel nous pouvons accéder est affaire de culture. C'est par le métissage que nous grandissons et que nous acquérons le sens de la dignité humaine.

La loi, en cours d'examen par les instances législatives, constitue une régression inacceptable parce qu'elle rappelle de sombres périodes de notre histoire et pour ce qu'elle préfigure de l'avenir de notre société.

Les Francs-Maçons de la Fédération Française du Droit Humain ne peuvent que condamner un tel dispositif même dans une forme moins radicale que celle présentée initialement car, par idéal, ils travaillent au progrès de l'humanité, ils croient en la capacité de l'être humain à mettre son intelligence au service du bien de tous.

C'est aussi pour nous ce que doit être la République.